

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS

ONE TECH HOLDING

16, Rue des entrepreneurs, Zone Industrielle Charguia II 2035 -Ariana

La société One Tech Holding publie, ci-dessous, ses états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2023 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de son Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 16 Mai 2024. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes : Mr Ahmed Rekik (Cabinet ZAHAF & Associés) & Mr Walid Masmoudi (ECC MAZARS).

BILAN
(Exprimé en dinars)

ACTIFS	Notes	2023	2022
ACTIFS NON COURANTS		Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles		179 119	171 622
Moins : Amortissements		-161 683	-149 197
	B - 1	<u>17 436</u>	<u>22 425</u>
Immobilisations corporelles		10 997 225	10 790 699
Moins : Amortissements		-4 160 518	-3 563 428
	B - 1	<u>6 836 707</u>	<u>7 227 271</u>
Immobilisations financières		210 857 232	210 334 720
Moins : Provisions		-289 012	-235 003
<i>S/Total</i>	B - 2	<u>210 568 220</u>	<u>210 099 717</u>
Total des actifs immobilisés		217 422 363	217 349 413
Autres actifs non courants		1 411 450	2 045 456
Total des actifs non courants		218 833 813	219 394 869
ACTIFS COURANTS			
Stocks		0	0
Moins : Provisions		0	0
<i>S/Total</i>		<u>0</u>	<u>0</u>
Clients et comptes rattachés		1 993 881	2 726 931
Moins : Provisions		0	0
<i>S/Total</i>	B - 3	<u>1 993 881</u>	<u>2 726 931</u>
Autres actifs courants		8 248 299	13 745 506
Moins : Provisions		0	0
	B - 4	<u>8 248 299</u>	<u>13 745 506</u>
Placements et autres actifs financiers	B - 5	16 643 848	15 761 145
Liquidités et équivalents de liquidités	B - 6	596 953	187 195
		27 482 981	32 420 777
Total des actifs		246 316 794	251 815 646

BILAN

(Exprimé en dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		2023	2022
	Notes	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		80 400 000	80 400 000
Réserves légales		8 040 000	8 040 000
Prime d'émission		244 808	14 177 225
Resultats reportés		139 353 498	115 156 718
Réserves fonds sociales		325 707	235 307
Actions propres		-543 392	
Total des capitaux propres avant resultat de l'exercice		227 820 621	218 009 250
Résultat de l'exercice		12 512 802	24 376 780
Total capitaux propres avant affectation	B - 7	240 333 423	242 386 030
PASSIFS			
Passifs non courants			
Emprunts	B - 8	1 653 861	4 267 013
Provision pour risques et charges		335 000	335 000
Total des passifs non courants		1 988 861	4 602 013
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	B - 9	267 540	561 780
Autres passifs courants	B - 10	1 067 004	1 182 074
Autres passifs financiers	B - 11	2 659 966	3 083 749
Concours bancaires		0	0
Total des passifs courants		3 994 510	4 827 603
Total des passifs		5 983 371	9 429 616
Total capitaux propres et passifs		246 316 794	251 815 646

ETAT DE RESULTAT
(Exprimé en dinars)

	Notes	2023 Au 31/12/2023	2022 Au 31/12/2022
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Dividendes	<i>R - 1</i>	16 407 580	29 730 310
Autres produits d'exploitation		462 164	450 675
Total des produits d'exploitation		16 869 744	30 180 985
CHARGES D'EXPLOITATION			
Variation des stocks des produits finis et des encours		0	0
Achats d'approvisionnements consommés	<i>R - 2</i>	124 102	131 619
Charges de personnel	<i>R - 3</i>	2 755 690	2 543 718
Dotations aux amortissements et aux provisions	<i>R - 4</i>	1 134 558	882 846
Reprise sur provision	<i>R - 4</i>	-14 616	-385
Autres charges d'exploitation	<i>R - 5</i>	1 323 836	2 053 927
Total des charges d'exploitation		5 323 570	5 611 725
RESULTAT D'EXPLOITATION		11 546 174	24 569 260
Charges financières nettes	<i>R - 6</i>	340 326	1 211 684
Produits des placements	<i>R - 7</i>	1 240 719	912 871
Autres gains ordinaires		119 585	168 329
Autres pertes ordinaires		19 056	0
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		12 547 096	24 438 776
Impôt sur les bénéfices		34 294	61 996
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		12 512 802	24 376 780
Éléments extraordinaires (Pertes)		0	0
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		12 512 802	24 376 780
Effet des modifications comptables (net d'impôt)		0	0
RÉSULTAT APRÈS MODIFICATIONS COMPTABLES		12 512 802	24 376 780
Résultat par action		0,156	0,303

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

(Exprimé en dinars)

	Notes	2023 Au 31/12/2023	2022 Au 31/12/2022
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION			
- Résultat net		12 512 802	24 376 780
- <i>Ajustements pour :</i>			
. Dotation aux amortissements		1 134 558	882 846
. Reprise sur provisions		-14 616	-385
. Variation des créances	<i>F - 1</i>	733 050	-401 531
. Variation des autres actifs courants	<i>F - 2</i>	5 497 207	-8 771 655
. Variation des autres actifs non courants		177 648	-424 704
. Variation des fournisseurs	<i>F - 3</i>	-294 240	-31 194
. Variation des autres passifs	<i>F - 4</i>	-148 200	238 187
. Variation des placements courant et autres actifs financiers	<i>F - 5</i>	-882 703	5 543 196
. Plus ou moins value de cession des titres de participation			506 966
. Plus ou moins value de cession des immobilisations			-715
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		18 715 506	21 917 791
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
- Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	<i>F - 6</i>	-214 023	-123 981
- Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles			715
- Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	<i>F - 7</i>	-522 512	-227 000
- Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières			38 800
Flux de trésorerie provenant de (affectés aux) activités d'investissement		-736 535	-311 466
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT			
- Opération sur actions propres		-405 809	0
- Dividendes et autres distributions		-14 159 406	-18 609 053
- Encaissement provenant des emprunts		0	0
- Remboursement d'emprunts		-3 003 998	-3 004 097
Flux de trésorerie provenant de (affectés aux) activités de financement		-17 569 213	-21 613 150
INCIDENCES DES VARIATIONS DES TAUX DE CHANGE SUR LES LIQUIDITES ET EQUIVALENT DE LIQUIDITES			
VARIATION DE TRESORERIE		409 758	-6 825
<i>Trésorerie au début de l'exercice</i>	<i>F - 8</i>	187 195	194 020
<i>Trésorerie à la clôture de l'exercice</i>	<i>F - 9</i>	596 953	187 195

NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS EXERCICE 2023

I. PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société ONE TECH HOLDING est une société anonyme régie par la loi n° 2000-93 du 3 novembre 2000 portant promulgation du Code des Sociétés Commerciales constituée suivant procès-verbal de l'Assemblée Générale Constitutive du 15 octobre 2010 avec un capital initial de 180 000 Dinars divisé en 18 000 actions de 10 Dinars chacune.

Selon décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 9 juin 2011, la société ONE TECH HOLDING a décidé de porter son capital de 180 000 Dinars à 3 000 000 Dinars par la création de 282 000 actions de 10 Dinars chacune, représentant un montant de 2 820 000 Dinars.

Selon décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 17 septembre 2012, il a été décidé de diminuer la valeur nominale des actions de la société ONE TECH HOLDING pour passer à une valeur nominale de 1 Dinar par action au lieu de 10 Dinars par action.

Suivant procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 24 décembre 2012, il a été décidé d'augmenter le capital social de la société ONE TECH HOLDING, par apport en nature, d'un montant de 48 078 075 Dinars avec une prime d'émission de 117 360 434 Dinars, pour porter le capital de 3 000 000 Dinars à 51 078 075 Dinars, et ce par l'émission de 48 078 075 actions d'une valeur nominale de 1 Dinar chacune.

Suivant procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 29 mars 2013, il a été décidé d'augmenter le capital social de la société ONE TECH HOLDING, de 51 078 075 Dinars à 53 600 000 Dinars par souscription en numéraire d'un montant de 2 521 925 Dinars et l'émission de 2 521 925 actions au prix d'émission 6,500 Dinars représentant un nominal de 1 Dinar et une prime d'émission de 5,500 Dinars à libérer intégralement à la souscription.

Suivant procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 27 octobre 2022, il a été décidé d'augmenter le capital social de la société ONE TECH HOLDING, de 53 600 000 Dinars à 80 400 000 Dinars par incorporation des réserves d'un montant de 26 800 000 Dinars et ce par la création et l'émission de 26 800 000 actions nouvelles gratuites de 1 dinar de nominal l'une, à répartir entre les actionnaires et les cessionnaires de droits d'attribution à raison d'une action nouvelle gratuite pour deux actions anciennes, portant jouissance à partir du premier janvier 2022.

La société ONE TECH HOLDING a pour objet la détention et la gestion de participations dans d'autres sociétés et généralement, toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou successibles d'en faciliter la réalisation, l'exploitation ou le développement.

II. REFERENTIEL COMPTABLE

Les états financiers de la société « ONE TECH HOLDING », ont été arrêtés au 31 décembre 2023 selon les dispositions du système comptable tunisien tel que promulgué par la loi 96-112 du 30 décembre 1996.

III. RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES

Les états financiers de la société présentés en dinars tunisiens ont été élaborés en conformité avec les principes comptables généralement admis. Ils ont été établis compte tenu des conventions comptables exigées en la matière.

IV. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

La société OTH n'a pas enregistré entre la date de clôture des comptes au 31 décembre 2023 et la date d'arrêté des états financiers, des événements qui entraîneront des modifications importantes de l'actif ou de passif et qui auront, ou risquent d'avoir, des répercussions importantes sur les activités futures de l'entreprise.

V. LES BASES DE MESURE

1. Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles acquises par la société sont comptabilisées à leurs coûts d'acquisition et amorties linéairement selon les taux basés sur la durée probable d'utilisation et détaillés ainsi :

Désignation	Taux
- Logiciel	20%
- Site Web	33%
- Construction	5%
- Matériel de transport	20%
- Agencement et aménagement.....	10%
- Mobilier et matériel de bureau	20%
- Matériel informatique.....	20%

Les dotations aux amortissements sur les acquisitions de l'exercice sont calculées en respectant la règle du prorata temporis.

2. Placements

Lors de leur acquisition, les placements sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus. Toutefois, les honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de placements à long terme peuvent être inclus dans le coût.

Les placements à long terme, détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales, sont présentés dans la rubrique « immobilisations financières ».

Les placements à court terme, dont la société n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance, sont présentés dans la rubrique « Placements et autres actifs financiers ».

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision et les plus-values ne sont pas constatées.

VI. NOTES DETAILLEES

B. NOTES RELATIVES AU BILAN

B.1. Immobilisations incorporelles et corporelles

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Site web	35 038	27 541
Logiciels	144 081	144 081
Agencement, Aménagement et installation	2 092 128	2 076 226
Mobilier et matériel de bureau	209 843	206 783
Matériel informatique	365 315	355 889
Matériel de transport	1 633 210	1 466 260
Construction	4 779 544	4 779 544
Terrain	1 898 500	1 898 500
Immobilisations en cours	18 685	7 497
Sous Total	11 176 344	10 962 321
Amts-Site web	25 803	20 102
Amts-logiciels	135 881	129 095
Amts-Construction	1 672 840	1 433 863
Amts-Agencement, Aménagement et installation	629 081	414 721
amts-Mobilier et matériel de bureau	185 860	170 979
amts-Matériel informatique	340 455	321 992
Amts-Matériel de transport	1 332 281	1 221 873
Sous Total	4 322 201	3 712 625
Total	6 854 143	7 249 696

Le tableau présenté ci-après met en relief, par nature d'immobilisations :

- Les valeurs d'origine ;
- Les mouvements de l'exercice ;
- Les amortissements pratiqués ;
- Les valeurs comptables nettes arrêtées à la date de clôture du bilan

ONE TECH HOLDING
16, Rue des entrepreneurs-ZI -La Charguia 2
2035 Ariana



TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS AU 31 DECEMBRE 2023

DESIGNATIONS	VALEURS D'ORIGINE				AMORTISSEMENTS				V.C.N
	Au 31/12/2022	Acquisitions	Reclassement/ Cessions	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022	Dotations	Régularisations	Au 31/12/2023	Au 31/12/2023
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES									
Site WEB	27 541	7 497	0	35 038	20 102	5 701	0	25 803	9 235
Logiciels	144 081	0	0	144 081	129 095	6 786	0	135 881	8 200
S/ TOTAL	171 622	7 497	0	179 119	149 197	12 487	0	161 684	17 435
IMMOBILISATIONS CORPORELLES									
Terrain	1 898 500	0	0	1 898 500	0	0	0	0	1 898 500
Construction	4 779 544	0	0	4 779 544	1 433 863	238 977	0	1 672 840	3 106 704
Matériel de transport	1 466 260	166 950	0	1 633 210	1 221 873	110 408	0	1 332 281	300 929
Agencement, Aménagement et installation	2 076 226	15 902	0	2 092 128	414 721	214 360	0	629 081	1 463 047
Immobilisations en cours	7 497	11 188	0	18 685	0	0	0	0	18 685
Mobilier et materiel de bureau	206 783	3 060	0	209 843	170 979	14 881	0	185 860	23 983
Materiel informatique	355 889	9 426	0	365 315	321 992	18 463	0	340 455	24 860
S/TOTAL	10 790 699	206 526	0	10 997 225	3 563 428	597 089	0	4 160 517	6 836 708
TOTAL GENERAL	10 962 321	214 023	0	11 176 344	3 712 625	609 576	0	4 322 201	6 854 143

B.2. Immobilisations financières

Désignation	Solde au 31/12/2022	Acquisitions /souscriptions	Cessions/Reclassement	Solde au 31/12/2023	Nombre des titres 31/12/2023	%
Actions "TUNISIE CABLES"	87 571 803	0	0	87 571 803	512 191	92,45%
Actions "FUBA"	47 222 411	0	0	47 222 411	183 983	53,48%
Actions "TTEI"	26 033 279	0	0	26 033 279	147 994	99,99%
Actions "TECHNIPLAST"	13 802 355	0	0	13 802 355	87 978	79,98%
Actions "OTBS"	13 590 415	522 512	0	14 112 927	274 202	93,27%
Actions "ELEONETECH"	5 878 040	0	0	5 878 040	10 996	54,98%
Actions "AUTO CABLES TUNISIE"	2 677 188	0	0	2 677 188	19 791	48,87%
Actions "HELIOLFEX"	2 187 873	0	0	2 187 873	120 977	65,39%
Actions "ONE TECH MOBILE"	459 996	0	0	459 996	23 995	20,00%
Actions "ONE TECH ENGINEERING & CONSULTING"	40 000	0	0	40 000	4 000	40,00%
Total participation Groupe One Tech	199 463 360	522 512	0	199 985 872	1 386 107	
Actions "SPCS"	2 000 000	0	0	2 000 000	200 000	5,63%
Actions "ARIJ AL-MEDINA"	20 000	0	0	20 000	20	2,00%
Actions "MED INSTITUTE TECHNOLOGY"	100 000	0	0	100 000	1 000	1,82%
Actions "UADH"	250 003	0	0	250 003	38 462	
Actions "Alfa Hyundai"	707	0	0	707	1	
Actions "KSM"	2 100 000	0	0	2 100 000	21 000	1,87%
Actions "MCS"	500 000	0	0	500 000	5 000	13,89%
Actions "SOFIA TECH"	3 997 039	0	0	3 997 039	18 949	23,76%
Actions "ASSURANCE MAGHREBIA"	1 248 750	0	0	1 248 750	22 500	0,50%
Actions "STUCOM"	654 861	0	0	654 861	36 595	9,99%
Total participation hors Groupe	10 871 360	0	0	10 871 360	343 527	
Total	210 334 720	522 512	0	210 857 232	1 729 634	
Provision actions " UADH "	-235 003	0	14 616	-220 387		
Provision actions " ASSURANCE MAGHREBIA"	0	0	-68 625	-68 625		
Provision actions " OTBS"	0	0	0	0		
Total immobilisations financières nettes	210 099 717	522 512	-54 009	210 568 220		

B.3. Clients et comptes rattachés

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
OTBS	689 464	906 126
OTMA	528 854	297 633
TUNISIE CABLES	281 789	170 854
OTM	223 130	44 625
HELIOFLEX	74 240	44 743
STUCOM	66 341	152 320
FUBA	44 885	383 528
TECHNIPLAST	30 196	52 000
ELEONETECH	30 101	622 968
AUTO CABLE	12 501	21 876
SOFIA TECHNOLOGIES	12 380	12 380
TTEI	0	17 878
Total	1 993 881	2 726 931

B.4. Autres actifs courants

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Produits à recevoir	5 970 379	12 679 642
Etat, crédit d'IS	1 028 788	950 665
Compte courant- STUCOM	656 696	0
Compte courant- SOFIA TECH	463 646	0
Charges constatées d'avance	69 849	30 189
Débiteurs divers	48 639	66 356
Prêts au personnel	10 302	18 654
Total	8 248 299	13 745 506

B.4.1– Produits à recevoir

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Dividendes à recevoir - FUBA	0	400
Dividendes à recevoir -TUNISIE CABLE	0	5 241 101
Dividendes à recevoir - STUCOM	136 070	344 860
Dividendes à recevoir - TTEI	5 030 059	4 998 941
Dividendes à recevoir - EOT	699 600	2 013 940
Dividendes à recevoir - MCS	50 000	50 000
Divers	54 650	30 400
Total	5 970 379	12 679 642

B.5. Placements et autres actifs financiers

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Placements courants	16 154 044	14 953 461
Titres SICAV	489 804	807 684
Total	16 643 848	15 761 145

B.6. Liquidités et équivalents de liquidités

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Banques « TND »	596 490	176 499
Caisse	465	10 696
Total	596 955	187 195

B.7. Capitaux propres avant affectation

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Capital souscrit - appelé, versé	80 400 000	80 400 000
Actions propres	-543 392	0
Réserves légales	8 040 000	8 040 000
Prime d'émission	244 808	14 177 225
Résultats reportés	139 353 498	115 156 718
Réserves fonds sociales	325 707	235 307
Sous total	227 820 621	218 009 250
Résultat de la période	12 512 802	24 376 780
Total	240 333 423	242 386 030
Nombre d'actions	80 400 000	80 400 000
Résultat/Action	0,156	0,303

Conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi de finances pour la gestion de l'année 2014, les résultats reportés provenant de l'exercice 2013 et antérieurs, s'élevant à 255 114 dinars, ainsi que la prime d'émission pour 244 808 dinars, sont hors champ d'application de la retenue à la source libératoire de 10% en cas de distribution.

Le tableau présenté ci-après met en relief la variation des capitaux propres :

Désignation	Date	Capital	Primes liées au capital	Réserves légales	Réserves pour Fond Social	Résultats reportés	Actions propres	Résultat de la période	Total
Situation des capitaux propres au	31/12/2022	80 400 000	14 177 225	8 040 000	235 307	115 156 718	0	24 376 780	242 386 030
Affectation résultat bénéficiaire 2022									
<i>Report à nouveau</i>						24 196 780		-24 376 780	-180 000
<i>Réserves</i>					180 000				180 000
<i>Dividendes</i>			-14 070 000						-14 070 000
<i>Autres opérations impactant les capitaux propres</i>			137 583						137 583
Situation des capitaux propres après affectation		80 400 000	244 808	8 040 000	415 307	139 353 498		0	228 453 613
Fond social					-89 600				-89 600
Résultat de l'exercice								12 512 802	12 512 802
Actions propres							-543 392		-543 392
Situation des capitaux propres au	31/12/2023	80 400 000	244 808	8 040 000	325 707	139 353 498	-543 392	12 512 802	240 333 423

B.8. Emprunts

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Emprunts bancaires	1 653 861	4 267 013
Total	1 653 861	4 267 013

Au 31 décembre 2023, le tableau détaillant les emprunts se présente comme suit :

Emprunt	Montant débloqué	Remboursement	Partie à moins d'un an	Partie à plus d'un an
Emprunt 4,3 MDT	4 300 000	3 909 091	390 909	0
Emprunt 2 MDT	2 000 000	1 600 000	400 000	0
Emprunt 10 MDT	10 000 000	6 523 896	1 822 269	1 653 861
TOTAL	16 300 000	12 032 987	2 613 178	1 653 861

B.9. Fournisseurs et comptes rattachés

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Fournisseurs d'exploitation	263 751	557 991
Fournisseurs de titres de participation	3 789	3 789
Total	267 540	561 780

B.10. Autres passifs courants

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Charges à payer	602 815	707 022
Etat, déclarations mensuelles	173 728	192 534
Personnel-autres charges à payer	131 705	135 868
CNSS	105 442	100 057
CAVIS	25 985	24 783
Produits constatés d'avances	25 100	19 293
Personnel-rémunération dues	710	1 192
Créditeurs divers	570	570
Actionnaires dividendes à payer	569	375
Personnels, assurance groupe	380	380
Total	1 067 004	1 182 074

B.11. Autres passifs financiers

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Echéances à moins d'un an sur emprunts	2 613 178	3 004 025
Intérêts courus	46 789	79 724
Total	2 659 966	3 083 749

R. NOTES RELATIVES L'ETAT DE RESULTAT

R.1. Dividendes

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Dividendes – TUNISIE CABLES	6 009 461	9 245 157
Dividendes – TTEI	5 031 556	11 998 941
Dividendes – TECHNIPLAST	4 046 988	5 598 600
Dividendes – ELEONETECH	1 099 600	1 649 400
Dividendes – OTM	119 975	499 896
Dividendes – SPCS	100 000	249 649
Dividendes – AUTO CABLES	0	488 667
Total	16 407 580	29 730 310

R.2. Achats d'approvisionnements consommés

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Frais de bourse	124 102	131 619
Total	124 102	131 619

R.3. Charges de personnel

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Salaires et compléments de salaires	2 409 558	2 238 815
Charges sociales	320 581	281 830
Autres charges de personnel	25 551	23 073
Total	2 755 690	2 543 718

R.4. Dotations aux amortissements et aux provisions

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Dotations aux amortissements des immobilisations	609 576	609 551
Dotations aux provisions pour dépréciation titres de participation	68 625	0
Dotations provision risque et charge	0	0
Dotations pour résorption	456 357	273 295
Reprise sur provision des titres de participation	-14 616	-385
Total	1 119 942	882 461

R.5. Autres charges d'exploitation

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Honoraires et intermédiaires	798 640	904 739
Missions et Déplacements	130 592	138 936
Impôts et taxes	128 616	157 280
Jetons de présence	110 000	770 000
Services extérieurs	108 414	111 303
Entretien & réparation	77 227	68 294
Annonces et publicité	69 891	127 905
Primes d'assurance	47 365	32 601
Réception et cadeau	30 469	30 912
Frais postaux et télécommunications	29 810	27 077
Dons et subventions	24 000	79 825
Services bancaires et assimilés	13 624	9 916
Fourniture de bureau	12 998	14 502
Frais de formation	10 676	7 220
Charges loyer	3 458	5 034
Transfert de charges	-271 944	-431 617
Total	1 323 836	2 053 927

R.6. Charges financières nettes

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Charges d'intérêts	485 139	710 977
Produit financier	-123 301	0
Pertes de changes	1 811	-6 259
Gains de changes	-23 323	0
Perte sur cession des titres	0	506 966
Total	340 326	1 211 684

R.7. Produits des placements

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Produits de placements	1 221 640	912 817
Produits nets/cessions des titres	19 079	54
Total	1 240 719	912 871

F. NOTES RELATIVES L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

F.1. Variation des créances clients

Désignation	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2023	Variation
Rubrique « <i>Clients</i> »	2 726 931	1 993 881	733 050
Total			733 050

F.2. Variation des autres actifs courants

Désignation	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2023	Variation
Rubrique « <i>Autres actifs courants</i> »	13 745 506	8 248 299	5 497 207
Total			5 497 207

F.3. Variation des dettes fournisseurs

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022	Variation
Rubrique « <i>Fournisseurs</i> »	267 540	561 780	-294 240

F.4. Variation des autres passifs courants

Désignation	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022	Variation
Rubrique « <i>Autres passifs courants</i> »	1 067 004	1 182 074	-115 070
Ajustement "intérêt Cournus"	46 788	79 724	-32 936
Ajustement "Dividende à payer"	569	375	-194
Total			-148 200

F.5. Variation des placements et autres actifs financiers

Désignation	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2023	Variation
Rubrique « <i>Placements et autres actifs financiers</i> »	15 761 145	16 643 848	-882 703

F.6. Décaissements provenant de l'acquisition des immobilisations incorporelles et corporelles

Désignation	Montant
Acquisition matériel informatique	-9 426
Acquisition mobilier et matériel de bureau	-3 060
Acquisition Matériel de transport	-166 950
Agencement, Aménagement en cours	-11 188
Agencement, Aménagement et installation	-15 902
Site WEB	-7 497
Total	-214 023

F.7. Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations financières

Désignation	Montant
Actions "OTBS"	522 512
Total	522 512

F.8. Trésorerie début de l'exercice

Désignation	Montant
Rubrique « <i>Liquidités et équivalents de liquidités</i> »	187 195

F.9. Trésorerie- fin de l'exercice

Désignation	Montant
Rubrique « <i>Liquidités et équivalents de liquidités</i> »	596 953

VII. ENGAGEMENTS HORS BILAN - OTH

Les engagements hors bilan de la société au 31 décembre 2023 se détaillent comme suit :

- La société ONE TECH HOLDING a hypothéqué l'ensemble immobilier de la propriété sise à la zone industrielle Ariana, en garantie de l'emprunt contracté auprès de la BIAT pour un montant de 4 300 000 DT et auprès de l'ATB pour un montant de 2 000 000 DT. L'encours au 31 décembre 2023 de ces deux crédits remonte à 790 909 DT
- La société ONE TECH HOLDING se porte garante à l'ATB pour les sommes qui peuvent ou pourront lui être dues par la société OTBS pour quelques causes que ce soit, et ce au titre du crédit à moyen terme d'un montant global de 2 000 000 DT. Ce crédit est intégralement remboursé.
- La société ONE TECH HOLDING a hypothéqué l'ensemble immobilier de la propriété sise à la zone industrielle Ariana, en garantie de l'emprunt contracté auprès de la BIAT pour un montant de 10 000 000 DT. L'encours au 31 décembre 2023 de ce crédit remonte à 3 475 866 DT
- OTH a accordé une garantie à première demande pour garantir l'ensemble des emprunteuses au titre du contrat de crédit BEI, à savoir les sociétés TUNISIE CABLES, TECHNIPLAST INDUSTRIE, ELEONETECH, FUBA PRINTED CIRCUITS et TTEI. La garantie couvre l'intégralité du montant à savoir 21 000 000 euros. L'encours au 31 décembre 2023 de ce crédit remonte à 11 263 750 euros
- OTH a souscrit une garantie solidaire, avec les autres emprunteuses à savoir les sociétés Tunisie Câbles et ONE TECH MOLDING AND ASSEMBLING S.A.R.L, exigeant d'eux de se garantir mutuellement. La garantie couvre l'intégralité du montant du crédit IFC soit 23 000 000 euros. L'encours au 31 décembre 2023 de ce crédit remonte à 8 000 000 euros
- En 2022, La société « ONE TECH HOLDING » a donné une garantie au profit d'un fournisseur de sa filiale « FUBA PRINTED CIRCUITS » « Circuit Foil Luxembourg », pour garantir irrévocablement et inconditionnellement le paiement des factures échues non payés (délai de règlement 90 jours) par la filiale « FUBA PRINTED CIRCUITS » pour un montant maximum de 250 000 euros. Cette garantie est valable pour une durée de 2 ans ; jusqu'au 16 Mai 2024
- La société « ONE TECH HOLDING » se porte caution solidaire à hauteur de de 600 000 dinars au profit de la société « SOFIA CAPITAL RISQUE » ayant accordé à la filiale « SOFIA TECH » un financement de 1 200 000 dinars dans le cadre de l'extension du projet Ausy qu'elle compte entreprendre.
- La société ONE TECH HOLDING se porte garante de la filiale « ONE TECH MOLDING AND ASSEMBLING » à travers la signature par son Directeur Général Adjoint de la lettre de confort demandée par la SOGELEASE, filiale du groupe Société Générale Maroc, et ce en couverture de son engagement sous forme d'un crédit leasing, d'une enveloppe maximale de 2 000 000 euros qu'elle accordera à la filiale ONE TECH MOLDING AND ASSEMBLING ». La lettre de confort signée mentionne un montant de 1 945 076 euros. L'encours au 31 décembre 2023 de ce crédit remonte à 518 023 euros.
- Le conseil d'administration du 26 Août 2021 a autorisé la société « ONE TECH HOLDING » de signer en tant que garant, l'avenant d'extension au contrat de financement signé le 11 décembre 2017 avec la BEI accordant aux sociétés emprunteuses soient, TECHNIPLAST Industrie, TTEI, FUBA, ELEONTECH et TUNISIE CABLES, un financement complémentaire

d'un montant total de 9 000 000 Euros, le montant de la garantie accordée par OTH s'élève à 4 000 0000 euros. L'encours au 31 décembre 2023 de ce crédit remonte à 3 022 352 euros.

VIII. PARTIES LIEES

Désignation	Solde au	Mouvements de l'exercice				Solde au
	31/12/2022	Achat	Produit &	Encaissement &	Décaissement	31/12/2023
			Remboursement	Conversion		
Fournisseurs						
OTBS	-286 558	130 362	0	0	318 073	-98 847
FUBA	-34 521	8 334	0	0	42 855	0
ONE TECH E&C	-2 619	0	0	0	0	-2 619
TTEI	-1 160	640	0	0	1 800	0
ALPHA HYUNDAI MOTOR	-662	96 950	0	0	97 612	0
TECHNIPLAST	-2 729	0	0	0	2 729	0
ALPHA SERVICES TUNISIE	0	99 859	0	0	99 407	-452
Clients						
ELEONTECH	622 968	0	72 550	665 417	0	30 101
FUBA	383 528	0	0	338 643	0	44 885
HELIOFLEX	44 743	0	29 498	0	0	74 241
OTBS	906 126	0	298 134	514 796	0	689 464
OTM	44 626	0	178 504	0	0	223 130
STUCOM	152 320	0	0	85 978	0	66 342
TECHNIPLAST	52 000	0	72 780	94 584	0	30 196
TUNISIE CABLES	170 854	0	354 266	243 331	0	281 788
TTEI	17 878	0	0	17 878	0	0
OTMA	297 633	0	231 221	0	0	528 854
AUTOCABLES	21 876	0	25 002	34 377	0	12 501
SOFIA TECHNOLOGIES	12 380	0	0	0	0	12 380
Produits à recevoir						
TTEI	4 998 941	0	5 031 556	5 000 438	0	5 030 059
TECHNIPLAST INDUSTRIE	0	0	4 046 988	4 046 988	0	0
FUBA	400	0	0	400	0	0
STUCOM	344 861	0	0	208 791	0	136 070
TUNISIE CABLES	5 241 101	0	6 009 461	11 250 562	0	0
ELEONTECH	2 013 940	0	1 099 600	2 413 940	0	699 600
OTM	0	0	119 975	119 975	0	0
Débiteurs divers						
SOFIA TECHNOLOGIES	0	0	463 646	0	0	463 646
STUCOM	0	0	656 696	0	0	656 696
OTBS	4 583	0	0	0	0	4 583

Tunis, le 15 avril 2024

Mesdames et Messieurs les actionnaires
de la Société ONE TECH HOLDING

RAPPORT GÉNÉRAL DES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE 2023

RAPPORT SUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société **ONE TECH HOLDING** (la « Société »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2023, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces comptes, arrêtés par le conseil d'administration du 29 Mars 2024 présentent :

Un total bilan de.....	246 316 794TND
Des produits d'exploitation de	16 407 580TND
Un résultat bénéficiaire de.....	12 512 802TND

A notre avis, les états financiers de la société ONE TECH HOLDING sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2023, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « *Responsabilités des commissaires aux comptes pour l'audit des états financiers* » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clés de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport.

Titres de participation

Selon la norme comptable n°7, relative aux placements, la société est tenue d'effectuer, à la date de clôture, une évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Cette évaluation est importante pour notre audit en ce qui concerne les participations ayant une valeur mathématique inférieure au coût d'acquisition.

Les informations fournies par la société sur la valorisation des titres de participation figurent à la Note « V- Les bases de mesures », qui expliquent qu'à la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage et que les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions.

La société ONE TECH HOLDING détient une participation de 93,27% au capital de la société ONE TECH BUSINESS SOLUTIONS « OTBS » comptabilisée pour un montant de 14 112 927 dinars. Au 31 décembre 2023, la société OTBS présente des capitaux propres de 3 975 593 dinars.

La direction de la société a estimé que la valeur d'usage de la société OTBS est supérieure à son coût d'acquisition. De ce fait, aucune provision n'a été comptabilisée. Le processus d'évaluation par la direction repose sur des hypothèses de rentabilité, lesquelles sont fondées sur les conjonctures économiques et de marché prévues à l'avenir. En 2022 et 2023, le résultat de la filiale OTBS est bénéficiaire.

La société ONE TECH HOLDING détient une participation de 53,48% au capital de la société FUBA PRINTED CIRCUITS comptabilisée pour un montant de 47 222 411 dinars. Au 31 décembre 2023, la société FUBA PRINTED CIRCUITS présente des capitaux propres de 20 379 572 dinars.

La direction de la société a estimé que la valeur d'usage de la société FUBA PRINTED CIRCUITS est supérieure à son coût d'acquisition. De ce fait, aucune provision n'a été comptabilisée. Le processus d'évaluation par la direction repose sur des hypothèses de rentabilité, lesquelles sont fondées sur les conjonctures économiques et de marché prévues à l'avenir.

La société ONE TECH HOLDING détient une participation de 23,76% au capital de la société SOFIA TECH comptabilisée pour un montant de 3 997 039 dinars, Au 31 décembre 2023, la société SOFIA TECH présente des capitaux propres négatifs.

La direction de la société a estimé que la valeur d'usage de la société SOFIA TECH est supérieure à son coût d'acquisition ; de ce fait, aucune provision n'a été comptabilisée. Le processus d'évaluation par la direction repose sur des hypothèses de rentabilité, lesquelles sont fondées sur les conjonctures économiques et de marché prévues à l'avenir

Nos procédures d'audit consistent, entre autres, à vérifier la traduction chiffrée des hypothèses utilisées par la société. A cet effet, des changements dans les hypothèses utilisées pourraient impacter d'une manière ou d'une autre la valeur des titres de participation OTBS, FUBA PRINTED CIRCUITS et SOFIA TECH.

Rapport du conseil d'administration

La responsabilité du rapport d'activité incombe au conseil d'administration de la société. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance sur ce rapport.

Notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la section gouvernance pour les états financiers

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités des commissaires aux comptes pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une description plus détaillée des responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers se trouve sur le site Web de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, à www.oect.org.tn. Cette description fait partie du présent rapport de l'auditeur.

RAPPORT RELATIF A D'AUTRES OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Dans le cadre de notre audit, nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé sur la base de notre examen d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en vigueur.

Les Commissaires aux Comptes

Ahmed REKIK

CABINET ZAHAF & ASSOCIES

Walid MASMOUDI

ECC MAZARS

Tunis, le 15 AVRIL 2024

Mesdames et Messieurs les actionnaires
de la Société ONE TECH HOLDING

**RAPPORT SPÉCIAL DES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE
CLOS AU 31 DECEMBRE 2023**

Conformément aux dispositions des articles 200 et suivants et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous vous présentons les conventions et opérations visées par les articles sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et sur celles obtenues à travers nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Conventions et opérations réalisées au cours de l'exercice 2023

La direction de votre société nous a avisé de l'existence des conventions et opérations suivantes :

- 1** La société « ONE TECH HOLDING » a souscrit en 2023 à un billet de trésorerie émis par la société « ONE TECH MOBILE », pour un montant de 2 000 000 DT renouvelé 4 fois, et pour un montant de 1 000 000 DT renouvelé 3 fois et rémunérés au taux d'intérêt de TMM+1%. Ce dernier a été remboursé intégralement en décembre 2023.
- 2** La société « ONE TECH HOLDING » a souscrit en 2023, à des billets de trésorerie émis par la société « FUBA PRINTED CIRCUITS », pour un montant de 700 000 DT renouvelé 2 fois et remboursé intégralement en décembre 2023, pour un montant de 800 000 DT rémunérés au taux d'intérêt de TMM +1% et pour un montant de 350 000 DT au taux de TMM+1% remboursé en octobre 2023.
- 3** La société « ONE TECH HOLDING » a acquis en 2023 auprès de la société « TTEI » un matériel de transport d'une valeur de 70 000 DT.
- 4** La société « ONE TECH HOLDING » a acquis auprès de la société « ALPHA HYUNDAI MOTOR SA », une voiture I30 pour un montant de 96 950 DT.
- 5** Le conseil d'administration du 28 mars 2023 a autorisé à la société « ONE TECH HOLDING » de se porter caution solidaire à hauteur de 600 000 TND avec la société « SOFIA TECH » envers la Société « SOFIA CAPITAL RISQUE » en contrepartie du financement accordé par cette dernière pour un montant de 1 200 000 DT.
- 6** La société « FUBA PRINTED CIRCUITS » a facturé à la société « ONE TECH HOLDING » pour un montant de 8 334 DT, des frais de mission à l'étranger.

II. Conventions et opérations approuvées au cours des exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice 2023

L'exécution des conventions et opérations suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs et approuvées par les assemblées générales des actionnaires, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023. Elles sont présentées ci-après :

- 7** La société « ONE TECH HOLDING » a souscrit en 2023, un billet de trésorerie émis par la société « SOFIA TECH », pour un montant de 150 000 DT renouvelé 10 fois en 2023. Elle a été remboursée 6 fois au taux d'intérêt de 8% et 4 fois au taux d'intérêt de TMM+1%.
- 8** Un contrat de location a été conclu entre la société « ONE TECH HOLDING » et la société « TUNISIE CABLES » pour un montant annuel de 112 000 dinars HT avec date effet le 01 mars 2022. Le loyer facturer au cours de l'exercice 2023 est de 118 244 dinars HT.
- 9** La société « ONE TECH HOLDING » a conclu une convention de prestations des services, conseil et assistance avec sa filiale « AUTO CABLES ». Le montant facturé par la société « ONE TECH HOLDING » au titre de l'exercice est de 25 000 DT HT.
- 10** La société « ONE TECH HOLDING » a donné une garantie au profit d'un fournisseur de sa filiale « FUBA PRINTED CIRCUITS » « Circuit Foil Luxembourg », pour garantir irrévocablement et inconditionnellement le paiement des factures échues non payés (délai de règlement 90 jours) par la filiale « FUBA PRINTED CIRCUITS » pour un montant maximum de 250 000 euros. Cette garantie est valable pour une durée de 2 ans, jusqu'au 16 mai 2024.
- 11** Les sociétés « ONE TECH HOLDING », « SOFIA HOLDING » et « SOFIA TECH » ont signé en date du 12 septembre 2022, une convention comptes courants actionnaires, dont ces deux premières avanceront à cette dernière la somme globale maximale d'un million de dinars Tunisiens (500 000 TND), selon les besoins de la société et à la demande de son directeur général. Ces avances seront rémunérées au taux de 8% l'an, en HT, et ce à compter de la mise à disposition des fonds jusqu'au parfait remboursement.

Les avances en comptes courants actionnaires accordées à la société « SOFIA TECH » au cours de l'exercice 2023 totalisent 431 500 DT, et les intérêts facturés à ce titre s'élèvent à 32 146 DT.

- 12** La société « ONE TECH HOLDING » a signé en date du 15 août 2022, une convention de prêt avec la société « STUCOM », dont « ONE TECH HOLDING » accepte de consentir au profit de « STUCOM » un crédit d'un montant de 600 000 TND.

Le déblocage a eu lieu courant l'année 2023 et les intérêts facturés à ce titre totalisent 56 696 DT.

- 13** Le conseil d'administration du 26 Août 2021 a autorisé la société « ONE TECH HOLDING » de signer en tant que garant, l'avenant d'extension au contrat de financement signé le 11 décembre 2017 avec la BEI accordant aux sociétés emprunteuses soient, TECHNIPLAST Industrie, TTEI, FUBA, ELEONTECH et TUNISIE CABLES, un financement complémentaire d'un montant total de 9 000 000 Euros. Le montant de la garantie accordée par ONE TECH HOLDING est de 4 000 000 Euros. L'encours au 31 décembre 2023 de ce crédit remonte à 3 022 352 euros.
- 14** La société « ONE TECH HOLDING » a conclu en janvier 2021 avec la société « ONE TECH MOBILE » un contrat de prestation de services qui porte sur la stratégie de communication, des affaires juridiques, systèmes d'information et autres..., pour une rémunération annuelle forfaitaire de 150 000 dinars HT et ce pour une période de 3 ans. Le montant facturé par la société « ONE TECH HOLDING » au titre de l'exercice 2023 est de 150 000 dinars HT.

- 15** La société « COFINVEST » a facturé en 2023 à la société « ONE TECH HOLDING » pour un montant de 205 397 dinars au titre des prestations de conseil en gestion et en finance d'entreprise et des marchés.
- 16** La société « TTEI » a facturé à la société « ONE TECH HOLDING » au titre de sa quote part dans les frais de maintenance table serveur pour un montant de 640 dinars.
- 17** La société « ONE TECH HOLDING » a contracté au cours de l'exercice 2018 un emprunt bancaire auprès de la BIAT pour un montant de 10 000 000 dinars, débloqué à hauteur de 7 222 998 dinars au cours des années 2018 et 2019, et à hauteur de 2 777 002 dinars au cours de l'exercice 2020. En 2023 le solde dudit emprunt, à rembourser, est de 3 476 130 dinars.
- 18** Le conseil a autorisé la conclusion par la société « ONE TECH HOLDING » d'un contrat de crédit ayant pour parties :
- La société financière internationale « SFI » en qualité de prêteur ; et
 - La société « ONE TECH HOLDING », sa filiale Tunisienne « TUNISIE CABLES S.A » et sa filiale de droit marocain « ONE TECH MOLDING AND ASSEMBLING S.A.R.L » en qualité d'emprunteuses.

Le contrat de crédit est consenti pour un montant global maximum de 23 000 000 euros. Le taux d'intérêt est au choix de l'emprunteur, soit un taux variable égal à EURIBOR+2,15%, soit un taux fixe déterminable au moment de chaque tirage.

La société One Tech Holding a souscrit une garantie solidaire, avec les autres emprunteuses, exigeant d'eux de se garantir mutuellement. La garantie couvre l'intégralité du montant du crédit IFC soit 23 000 000 euros.

En novembre 2021, un avenant a été signé augmentant le taux variable à EURIBOR+2,35%.

L'encours au 31 décembre 2023 de ce crédit remonte à 8 000 000 euros.

- 19** La société « ONE TECH HOLDING » a signé avec les sociétés « TUNISIE CABLES » et « ONE TECH MOLDING AND ASSEMBLING » une convention de répartition des frais liés au contrat de financement par la société financière internationale « SFI » pour une valeur totale de 23 000 000 d'euros.

Les frais refacturés à « TUNISIE CABLES » et « ONE TECH MOLDING AND ASSEMBLING » au titre de l'exercice 2023 s'élèvent respectivement à 212 865 DT et 207 898 DT.

- 20** La société ONE TECH HOLDING s'est portée garante à l'ATB pour les sommes qui peuvent ou pourront lui être dues, par la société OTBS au titre des crédits bancaires à moyen terme contractés par cette dernière d'un montant global de 2 000 000 dinars. Ces crédits sont intégralement remboursés.

- 21** La société ONE TECH HOLDING se porte garante de la filiale « ONE TECH MOLDING AND ASSEMBLING » à travers la signature par son Directeur Général Adjoint de la lettre de confort demandée par la SOGELEASE, filiale du groupe Société Générale Maroc, et ce en couverture de son engagement sous forme d'un crédit leasing, d'une enveloppe maximale de 2 000 000 euros qu'elle accordera à la filiale ONE TECH MOLDING AND ASSEMBLING ». La lettre de confort signée mentionne un montant de 1 945 076 euros.

L'encours au 31 décembre 2023 de ce crédit remonte à 518 023 euros.

- 22** La société ONE TECH HOLDING a conclu un contrat de maintenance avec la société « ONE TECH BUSINESS SOLUTIONS » en date du 01 avril 2017. Ce contrat a fait l'objet d'un avenant

en date du 01^{er} mars 2022 modifiant ainsi l'article 3 et 4 dudit contrat et prévoyant une rémunération annuelle et forfaitaire au profit de la société ONE TECH BUSINESS SOLUTIONS de 61 000,000 dinars HT et ayant pour date d'effet le 01^{er} mars 2022. La charge constatée par la société ONE TECH HOLDING, au titre de l'exercice 2023, s'élève à 72 594 dinars TTC.

- 23 La société « ONE TECH HOLDING » a acquis du matériel informatique auprès de la société « ONE TECH BUSINESS SOLUTIONS » pour un montant de 9 425 dinars, des licences Microsoft, et antivirus pour un montant de 14 902 dinars.
- 24 La société ONE TECH HOLDING a conclu un contrat de prestations d'infogérance avec la société ONE TECH BUSINESS SOLUTIONS avec date d'effet le 1^{er} juillet 2018. La charge supportée par la société ONE TECH HOLDING, au cours de l'exercice 2023, est de 13 091 Dinars.
- 25 La société ONE TECH HOLDING a conclu, un contrat avec la société ONE TECH BUSINESS SOLUTIONS portant sur la location à cette dernière du premier étage de son siège social avec 25 places de parking et l'exploitation de 50% du sous-sol, avec date d'effet le 1^{er} avril 2017. En mars 2022, un avenant a été signé modifiant ainsi l'article 1 et 3 dudit contrat et prévoyant un loyer annuel de 164 000 dinars HT avec une majoration de 3% l'an à partir du 01/04/2023. Le montant facturé par la société « ONE TECH HOLDING » au titre de l'exercice 2023 s'élève à 168 920 Dinars.
- 26 La société « HYUNDAI SERVICES TUNISIE SARL » a facturé à la société « ONE TECH HOLDING » des frais d'entretiens et de réparation des voitures pour un montant de 99 859 dinars.
- 27 La société « ONE TECH HOLDING » a facturé la somme, de 271 943 dinars sous forme de notes de débit de répartition de charges communes aux filiales, TECHNIPLAST INDUSTRIE, HELIOFLEX NORTH AFRICA SPS, ONE TECH BUSINESS SOLUTIONS et ELEONETECH.
- 28 La société One Tech Holding a souscrit à une garantie à première demande pour garantir l'ensemble des emprunteuses au titre du contrat de crédit BEI, à savoir les sociétés, TUNISIE CABLES, TECHNIPLAST INDUSTRIE, ELEONETECH, FUBA PRINTED CIRCUITS et TTEI ; ladite garantie couvre l'intégralité du montant à savoir 21.000.000 euros. L'encours au 31 décembre 2023 de ce crédit remonte à 11 263 750 euros.

III. Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les obligations et engagements envers les dirigeants concernant leurs rémunérations tels que visés par l'article 200 II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

- 1) La rémunération du président du conseil d'administration et administrateur délégué servie par la société ONE TECH HOLDING et ses filiales totalise un montant brut de 652 703 dinars courant l'exercice 2023. Il bénéficie en outre d'une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents ainsi que les frais de télécommunication et tous les frais de représentation inhérents à sa fonction.
- 2) La rémunération du directeur général servie par la société ONE TECH HOLDING et ses filiales totalise un montant brut de 570 762 dinars courant l'exercice 2023. Il bénéficie en outre d'une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents ainsi que les frais de télécommunication et tous les frais de représentation inhérents à sa fonction.

- 3) La rémunération du directeur général adjoint servie par la société ONE TECH HOLDING et ses filiales totalise un montant brut de 416 226 dinars courant l'exercice 2023. Il bénéficie en outre d'une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents ainsi que les frais de télécommunication et tous les frais de représentation inhérents à sa fonction.
- 4) Au cours de l'exercice 2023, la société ONE TECH HOLDING a servi au secrétaire général, administrateur, un montant de 10 000 dinars, une rémunération entant que membre dans le comité d'audit. Il bénéficie en outre d'une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents ainsi que les frais de télécommunication et tous les frais de représentation inhérents à sa fonction.
- 5) Au cours de l'exercice 2023, la société ONE TECH HOLDING a servi à deux administrateurs, une rémunération de 10 000 dinars chacun, en tant que membre du comité d'audit.
- 6) Au cours de l'exercice 2023, la société ONE TECH HOLDING a servi aux administrateurs, des jetons de présence de 30 000 dinars chacun, en tant que membre du conseil d'administration.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions des articles 200 et suivants et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Les Commissaires aux Comptes

Ahmed REKIK
CABINET ZAHAF & ASSOCIES

Walid MASMOUDI
ECC MAZARS